

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 30/06/2025
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 30/06/2025
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 30/06/2025
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20250623-2025JUN23_222-DE



0.2.4 Enfance - Familles

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

19

Séance Publique ordinaire du **23 juin 2025**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, à 19H, le vingt-trois juin *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 13 juin 2025, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, Mmes Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

M. Ghislain de FLAUJAC
Mme Laurianne DUCASSÉ
M. André GALOIX
M. Frank GOBBATO
Mme Françoise LACAPERRE
M. Patricia MARROCQ
M. François-Xavier ROUX

Ont donné procuration :

M. Ghislain de FLAUJAC à Mme Christiane PREVITALI
Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
M. André GALOIX à M. Xavier BALLENGHIEN
Mme Françoise LACAPERRE à M. Jean-Yves DELACOSTE
M. Patricia MARROCQ à Mme Sylvie COUDERC
M. François-Xavier ROUX à Mme Claire TRAMOND

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : Mme Émilie SARRAN

Objet : Modification des règlements intérieurs
ALAE – ALSH – RESTAURANT SCOLAIRE

RAPPORTEUR : Éric MATTIUSI, Adjoint au Maire chargé du sport, de la jeunesse et de l'éducation.

Lors de sa séance du 14 décembre 2020, le Conseil Municipal a approuvé le règlement intérieur du restaurant scolaire et le 13 février 2023, ceux de l'ALAE et de l'ALSH.

En raison de la mise en place du « Portail Familles » et du module « Inscriptions », il convient de modifier les règlements intérieurs de l'ALAE et de l'ALSH ainsi que celui du restaurant scolaire.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'approuver les règlements intérieurs de l'ALAE, de l'ALSH et du restaurant scolaire présentés en annexe.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.


Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN

La Secrétaire de séance,
Émilie SARRAN




Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 30 JUIN 2025 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 30 JUIN 2025